

Jeudi 14 mars 2019

Journée d'étude



« Vers une nouvelle gouvernance du sport »

TABLE RONDE

Evolution des espaces et équipements sportifs



Jeudi 14 mars 2019

Journée d'étude



« Vers une nouvelle gouvernance du sport »

CNOSF

Jean-Paul OMEYER

Vice-Président chargé des sports
Région Grand Est



Des évolutions législatives et juridiques

- ***Nécessité de définir de nouveaux modèles économiques de portage de gros projets d'investissements sportifs,***
- ***La loi Braillard de mars 2017 permet dorénavant aux sociétés à vocation sportive de porter elles-mêmes leurs projets d'investissement en s'appuyant sur un bail emphytéotique et une garantie d'emprunt***
- ***Conformité du Code du Sport, et nécessité d'ouvrir la loi à toute société filiale d'une société sportive (ex de l'Immobilière St Symphorien à Metz et de SIG Arena à Strasbourg)***

Quels impacts d'une nouvelle gouvernance et clés de réussite ?

- **Mise en conformité du Code du Sport**
- **Mobilisation facilitée du secteur privé**
- **Tour de table financier entre les différents partenaires**
- **Vision plus large de l'intérêt du projet à l'échelle du territoire**
- **Nécessité d'élaborer un business plan précis qui permette aux porteurs de projets d'optimiser l'équipement et d'en tirer de nouvelles sources de recettes**